

CANAL DE LA DEULE Reconstruction des ouvrages détruits et amélioration entre BAUVIN et SEQUEDIN (Décrets des 3 Août 1880 et 24 Avril 1923)

EXPROPRIATIONS

Communes d'Allennes-les-Marais, Gondecourt et Wavrin

ARRÊTÉ DU PRÉFET

fixant les sommes à offrir pour toutes indemnités aux propriétaires et autres intéressés dans les parties expropriées

(Article 23 de la loi du 3 Mai 1841)

NOUS, Préfet du département du Nord, Officier de la Légion d'Honneur, Vu les décrets des 3 Août 1880 et 24 Avril 1923...

prise de divers immeubles nécessaires à l'exécution des dits travaux; Vu les pièces constatant que ces jugements ont été enregistrés et dûment publiés, affichés, insérés et notifiés; Vu l'article 23 de la loi sus-visée du 3 Mai 1841, modifiée par les lois des 6 Novembre 1918 et 17 Juillet 1921.

dans les immeubles expropriés par les jugements ci-dessus visés, pour les travaux d'amélioration et de reconstruction des ouvrages détruits du canal de la Deule, sur les territoires des Communes d'Allennes-les-Marais, Gondecourt et Wavrin, sont et demeurent fixés conformément à l'état ci-joint, présenté par Monsieur l'Ingénieur en Chef du Service des Voies Navigables du Nord et du Pas-de-Calais.

loi du 3 Mai 1841. Elles seront publiées à son de caisse ou de trompe dans les communes ci-dessus désignées et y seront affichées par les soins et à la diligence de MM. les Maires, fait à la principale porte de la mairie qu'à un autre endroit apparent et fréquenté du public, qui sera désigné par arrêté municipal; elles seront, en outre, insérées dans le journal « Le Reveil du Nord », qui se publie à Lille.

M. l'Ingénieur en Chef du Service spécial des Voies Navigables du Nord et du Pas-de-Calais sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait et arrêté à Lille, en l'Hôtel de la Préfecture, le 20 Mai 1925.

Pour le Préfet: Le Secrétaire-Général délégué, Signé: Fernand LEROY.

TABLEAU DES OFFRES LÉGALES

Table with columns: DÉSIGNATION DES IMMEUBLES A ACQUÉRIR, DESIGNATION DES PROPRIETAIRES INSCRITS A LA MATRIQUE DES ROLES, SOMMES A OFFRIR (INDEMNITES PRINCIPALES, ACCESSOIRES, TOTALES), PARCELLES, OBSERVATION. It is divided into three sections: COMMUNE D'ALLENNES-LES-MARAIS, COMMUNE DE GONDECOURT, and COMMUNE DE WAVRIN.

Dressé par l'Ingénieur ordinaire soussigné. A Lille, le 14 Mai 1925. Signé: LANGUEREAU.

Approuvé par le Préfet du département du Nord A Lille, le 20 Mai 1925. Pour le Préfet, le Secrétaire Général délégué: Signé: Fernand LEROY.

Présenté par l'Ingénieur en chef soussigné A Lille, le 15 Mai 1925. Signé: NOTTE.

Advertisement for 'JOUVENNE de l'Abbé SOURY' featuring a diamond-shaped logo with a bicycle and a portrait of a man. Text includes '30 ANS D'EXPERIENCE ET DE SUCCES' and 'Fabrication garantie de toutes pièces'.

Advertisement for 'Maladies de la Femme' and 'JOUVENNE de l'Abbé SOURY'. Text describes the benefits of the medicine for various ailments and includes a small portrait of a woman.

Advertisement for 'BICYCLETTES à CRÉDIT ou au COMPTANT' from 'FABRIQUE DE BICYCLETTES'. It lists prices for different models and offers financing options.

Advertisement for 'VOIES URINAIRES' and 'MALADIES des FEMMES SYPHILIS'. It mentions 'Dr. G. G. G.' and provides contact information for treatment.

Advertisement for 'J'ACHÈTE TRÈS CHER VIEUX DENTIERS' with contact information for 'M. L. L.' at 64, rue Leclercq, Lille.

Advertisement for 'MARCHANDS' offering 'Chez HOUZEZ' at 21, rue de Merveux, Lille.

Advertisement for 'FABRIQUE CHEMISES FEMMES - HOMMES' and 'Peignoirs-Tabliers GROS STOCK'.

Advertisement for 'Edmond DEBERT' at 29, rue Lottin, Lille.

Advertisement for 'Confections en Gros' and 'REVENEURS VOYEZ' at 'chez DASSONVILLE'.

Large advertisement for 'Vierge Noire' at 227, Rue Gambetta, Lille. It features large numbers '49', '95', and '125' and lists various clothing items and prices.

Advertisement for 'VOIES URINAIRES' by 'Docteur Rouzé' at 14, Rue Saint-Genois, Lille.

VIN la pièce de 215 litres, port, tax, douane comprise. Echelle de 150. 215 fr.